

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 22 mars 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 22 mars 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Valérie DESQUESNE
Frédérique CLOTEAU à Laëtitia BOISSÉE
Sylvain GASCOIN à Alain LEQUERTIER
Nadine LECHATILLIER à Nathalie BOUILLARD
Patrice MÉCHE à Brigitte LAIR
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220328-22_04368-DE
Date de télétransmission : 05/04/2022
Date de réception préfecture : 05/04/2022

Absents excusés : Jean ELISABETH, Najat LEMERAY, Angélique MOUROCCQ, Flavien DELÊTRE, Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 19	- contre :	
- votants : 25	- abstention :	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/027 – Vote des budgets primitifs 2022

Vote : à l'unanimité Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Nature de l'acte : 7-1-2

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 31 janvier 2022,

Vu l'avis de la commission des finances du 22 mars 2022,

Vu le projet de budget principal et les projets des budgets annexes pour l'année 2022,

∠ Pour le budget Principal :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 9 695 000.00 €

Section d'investissement : 4 755 306.59 €

∠ Pour le budget Annexe Assainissement collectif et non collectif :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 774 723.50 €

Section d'investissement : 951 940.00 €

∠ Pour le budget Annexe Cuisine Centrale :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 610 360.00 €

Section d'investissement : 88 986.35 €

∟ Pour le budget Annexe Lotissements Condé :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 63 584.30 €

Section d'investissement : 65 480.92 €

∟ Pour le budget Annexe Lotissement Champ des Trois Passes :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 313 064.54 €

Section d'investissement : 313 064.54 €

∟ Pour le budget Annexe Centre Aquatique :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 711 880.00 €

Section d'investissement : 105 795.41 €

∟ Pour le budget Annexe Production d'Electricité :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 25 270.33 €

Section d'investissement : 55 020.00 €

∟ Pour le budget Annexe Lotissement Le Perreux :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 174 547.41 €

Section d'investissement : 97 519.62 €

∟ Pour le budget Annexe Lotissement Route des Isles :

Le budget 2022 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 160 252.75 €

Section d'investissement : 163 702.17 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

➤ **APPROUVE** les budgets 2022 suivants, par chapitre et par nature comme présentés,

- budget Annexe Assainissement collectif et non collectif (1 abstention)
- budget Annexe Cuisine Centrale (1 abstention)
- budget Annexe Lotissements Condé :
- budget Annexe Lotissement Champ des Trois Passes:
- budget Annexe Lotissement Le Perreux :
- budget Annexe Lotissement Route des Isles:
- budget Annexe Centre Aquatique
- budget Annexe Production d'Electricité:
- budget Principal 2021 (2 abstentions)

➤ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 28 mars 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

